

tions partielles, nous constatons que la différence entre le nombre total des électeurs qui ont voté lors des élections de 1900 et le nombre de ceux qui ont voté, en 1904, dépasse quelque peu 1,000, et que la majorité totale des libéraux a été réduite de 4,000 voix. Si l'honorable secrétaire d'Etat est satisfait de ce résultat, tant mieux pour lui. Cette satisfaction explique la déclaration qu'il nous a faite, que peu lui importait le chiffre de la majorité, pourvu que cette majorité existe et maintienne son parti au pouvoir. Cette déclaration consacre le principe qu'une seule voix de majorité a pratiquement autant de valeur qu'une majorité de 1,000 voix. Cela est vrai pour ce qui regarde le maintien du gouvernement au pouvoir; mais la majorité réduite obtenue par les candidats du gouvernement lors de ces élections partielles, ne prouve pas que la confiance du peuple dans le gouvernement est restée la même, et si cette confiance continue à diminuer ainsi, le gouvernement fédéral actuel se trouvera, peut-être, avant longtemps dans la même position que celui d'Ontario, aujourd'hui. Ce dernier possède une majorité de trois voix dans l'assemblée législative, bien que le parti conservateur ait enregistré près de 7,000 de plus que le parti libéral aux dernières élections provinciales. La même province d'Ontario a donné aux candidats conservateurs, lors des dernières élections générales, une majorité de cinq ou six mille voix. Les conservateurs obtiennent maintenant sept mille voix. C'est un état de choses qui, pour un gouvernement, n'est pas normal. Je parlerai dans une autre occasion de l'attitude prise par l'honorable secrétaire d'Etat au sujet de la frontière de l'Alaska et aussi de l'attitude prise par le premier ministre sur cette question importante. Mon honorable ami, le secrétaire d'Etat, s'est trompé sur une couple de points en parlant de cette question. J'attire son attention sur le fait que, si Dyea était en la possession des Etats-Unis depuis un grand nombre d'années, pour les raisons qu'il a données, Skagway se trouvait dans la même position que Dyea, puisque Skagway est situé justement sur le côté opposé de la petite péninsule qui s'avance dans le canal de Lynn. Je propose l'ajournement du débat.

Hon. sir MACKENZIE BOWELL.

Six heures ayant sonné, le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à 7½ heures.

Reprise de la Séance.

L'honorable M. SCOTT : J'aimerais à proposer la nomination du comité de sélection.

Le PRESIDENT : J'attire l'attention de l'honorable ministre sur le fait que cette motion serait irrégulière avant l'adoption de l'adresse.

L'honorable M. SCOTT : La chose a été faite dans le passé avec le consentement de la Chambre. Cependant, je suspendrai cette motion jusqu'à demain.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : Je crois que l'honorable président a raison; mais la Chambre se rappellera que j'ai proposé, avant 6 heures, appuyé par l'honorable sénateur de Marshfield, l'ajournement du débat. Après quelque discussion, le Président suggéra que la séance fût suspendue comme si six heures eussent sonné. Comme personne ne s'est opposé à cette suggestion, la séance a été suspendue en laissant subsister ma motion d'ajournement du débat. D'où il suit que cette motion est la première qui doit être prise en considération maintenant. Je demande donc respectueusement que ma motion qui n'a pas été mise aux voix avant six heures, le soit maintenant. Je ne désire pas, cependant, reprendre maintenant la discussion de l'adresse pour la raison que j'ai donnée avant six heures. Je voudrais, dans une autre occasion, dire quelques mots sur les explications données par l'honorable secrétaire d'Etat relativement à la ligne de conduite tenue par le gouvernement à l'égard de la nomination des deux sénateurs américains qui furent choisis pour faire partie du tribunal d'arbitrage chargé de fixer la frontière de l'Alaska. Mon intention n'est pas de contredire ce que l'honorable secrétaire d'Etat nous a dit au sujet du protêt du gouvernement contre le choix de ces deux sénateurs; mais je veux démontrer que le gouvernement a acquiescé aux exigences du gouvernement de Washington sous d'autres rapports relativement à la composition de la commission d'arbitrage. Je demande donc à M. le Président, avec